

Discours de Felipe González devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 31 janvier 1984)

Source: Conseil de l'Europe-Assemblée parlementaire. Compte-rendu. Trente-cinquième session ordinaire. 30 janvier au 2 février 1984. Tome III. Séances 22 à 27. 1984. Strasbourg: Conseil de l'Europe. "Discours de Felipe Gonzalez", p. 659-665.

Copyright: (c) Conseil de l'Europe

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_felipe_gonzalez_devant_l_assemblee_parlementaire_du_conseil_de_l_europe_strasbourg_31_janvier_1984-fr-9893bd7f-ed78-4f49-9755-6c375c9631fe.html

Date de dernière mise à jour: 19/02/2014

Discours de Felipe González devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 31 janvier 1984)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, permettez-moi tout d'abord de remercier cette Assemblée de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui en qualité de Président du Gouvernement espagnol. C'est pour moi un honneur de m'adresser à la plus ancienne des institutions européennes qui représente vingt et un pays, environ 400 millions de citoyens, et qui a tant œuvré en faveur d'une union de plus en plus étroite des peuples européens.

Je voudrais évoquer un moment d'émotion que j'ai ressentie le 11 octobre 1977, lorsque je me suis adressé à vous, depuis cette même tribune, en compagnie d'autres représentants du peuple espagnol élus lors des premières élections ayant eu lieu en Espagne après quarante ans de restriction des libertés. Votre Assemblée eut alors la générosité de nous écouter et la sagesse de recommander l'entrée immédiate de l'Espagne au Conseil de l'Europe, déposant votre confiance dans notre profession de foi démocratique.

Si le Conseil de l'Europe a, alors, fait confiance à l'Espagne et ses représentants, pour notre part nous n'avons pas cessé de croire à son rôle dans la construction de l'Europe et à sa contribution inestimable à l'insertion complète de l'Espagne dans le concert des nations européennes.

Je voudrais, à cet égard, rappeler que depuis cette tribune, je ne fais que suivre la ligne fixée lorsque vous avez reçu, il y a trois ans, le Roi d'Espagne et, peu de temps auparavant, le premier Président de gouvernement de la jeune démocratie.

Au cours des six années qui se sont écoulées depuis notre entrée au Conseil de l'Europe, de nombreux événements ont eu lieu en Espagne, en Europe et dans le monde. En ce qui concerne l'Espagne, les Espagnols, par l'intermédiaire de la Constitution et des lois qui la rendent effective, nous avons établi les bases de notre coexistence pacifique dans la liberté; par l'intermédiaire de l'amnistie, nous avons tourné la page sur de nombreux événements du passé que nous souhaitions oublier; par l'intermédiaire des statuts d'autonomie, nous avons ouvert la voie d'une nouvelle organisation de l'Etat qui répond mieux aux aspirations des peuples qui le composent.

Finalement, lorsqu'il y a un an, le peuple espagnol a voté, de manière responsable et libre, pour le changement, il a permis l'alternance ordonnée des forces politiques, ce qui constitue la meilleure preuve de la solidité et de la vitalité de notre système démocratique. Une nouvelle étape a donc été entreprise dans le processus démocratique en Espagne, impliquant de nouvelles perspectives et de nouvelles espérances.

Au cours de cette nouvelle étape du processus politique espagnol, le gouvernement actuel a pour objectif fondamental de respecter la volonté clairement exprimée par le peuple espagnol. Nous nous sommes assigné la tâche d'approfondir chaque jour la vie démocratique, et de promouvoir la modernisation de la société, profondément souhaitée par le peuple. C'est avec prudence et fermeté que le gouvernement que je préside suit cette politique, se sentant soutenu, non seulement par la majorité du peuple espagnol, mais aussi encouragé par une intense volonté de changement et de perfectionnement qui dépasse le cadre strict de son électorat.

Notre volonté ferme de nous intégrer à l'Europe fait partie de ce projet historique de modernisation de l'Espagne. Dans ce sens, nous ne faisons que réaffirmer et actualiser notre identité européenne qui est parfaitement compatible avec la projection méditerranéenne et américaine de l'Espagne. Nous avons parfois le sentiment d'être plus confiants dans le destin de l'Europe que d'autres pays déjà intégrés dans l'ensemble des institutions européennes.

Il y a plus de six ans, dès qu'elle revint à la démocratie, l'Espagne posa sa candidature au Conseil de l'Europe et aux Communautés européennes. L'entrée au Conseil de l'Europe fut, avec votre aide, l'affaire de quelques mois. L'adhésion aux Communautés européennes est, comme nous le savons tous, une chose beaucoup plus compliquée. Nous négocions depuis 1979. En ce qui concerne le Gouvernement espagnol, nous sommes aussi décidés que le premier jour, mais nous ne pouvons pas cacher que le peuple espagnol n'éprouve plus le

même enthousiasme qu'il y a six ans. Nous continuerons à travailler avec acharnement pour surmonter les obstacles qui s'opposent encore à notre entrée dans les Communautés. Je suis sûr que cette année 1984 sera décisive pour ce processus et que l'adhésion pourra devenir réalité le 1^{er} janvier 1986.

Nous sommes conscients que, outre les difficultés inhérentes à un processus de ce genre, s'ajoute aujourd'hui la gravité de la crise que nous traversons. Crise européenne, crise mondiale. Crise économique mais aussi crise de confiance. Il ne faut pas sous-estimer les tensions et les conflits qui nous entourent. Aujourd'hui, les hommes luttent non seulement pour construire le futur mais aussi pour que ce futur existe.

Au milieu de cette crise de civilisation, l'Europe lutte simplement pour être elle-même, pour avoir son mot à dire dans les affaires du monde. Comme l'a dit ici même avec raison le Président Sandro Pertini: « L'Europe n'est plus un idéal mais une nécessité impérieuse. »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'Europe existe, le problème est de savoir comment faire l'unité européenne. Dans cette voie que nous parcourons encore à tâtons, les institutions européennes sont les protagonistes d'un processus pluraliste et dynamique. Je suis convaincu qu'il serait inutile de se perdre en discussions byzantines au sujet des compétences respectives du Conseil de l'Europe et des Communautés européennes. L'important est que ces deux institutions travaillent en collaboration étroite, de manière rationnelle et complémentaire pour atteindre le but, commun aux deux, le bien-être des Européens et l'affirmation de l'identité de l'Europe.

Dans cette optique, il faut souligner le rôle du Conseil de l'Europe, en tant qu'institution représentant la grande Europe démocratique. Vous êtes la conscience collective des peuples européens. Les Espagnols connaissent bien la valeur de cette voix de la conscience pour les peuples qui désirent ardemment la liberté. C'est cela qui constitue le rôle propre et irremplaçable du Conseil de l'Europe, rôle qui se verra même renforcé au fil du temps.

Pour moi, la tâche du Conseil de l'Europe pourrait se résumer en une seule phrase: la garantie, la défense et la promotion de la liberté et de la démocratie. Ces objectifs sont également ceux qui animent le Gouvernement espagnol. Permettez-moi d'analyser brièvement chacune des facettes de cette tâche.

Tout le monde sait que la pierre angulaire du Conseil de l'Europe réside dans son effort pour garantir collectivement la liberté et la démocratie. Dans ce domaine, comme dans de nombreux autres, le Conseil de l'Europe a été un pionnier. Son Statut réserve la condition de membre aux Etats européens qui respectent les droits de l'homme et le système démocratique. Ultérieurement, le Conseil de l'Europe a élaboré le système le plus complet de protection internationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales, système dans lequel j'inclus non seulement la Convention européenne des Droits de l'Homme mais aussi la Charte sociale européenne et le statut juridique du travailleur migrant.

En ce qui concerne l'Espagne, notre Constitution tout comme les lois qui la rendent effective se sont inspirées, parfois directement, des textes européens. Parallèlement, nous avons fait un grand effort pour ratifier les instruments et assumer pleinement les obligations qui dérivent de leurs mécanismes de contrôle respectifs.

A mon avis, le danger qui nous guette dans ce domaine n'est autre que l'autosatisfaction. Pour éviter de tomber dans ce piège, nous devons exercer un contrôle permanent, dans chacun de nos pays et ici même, pour faire face à toute faiblesse et à toute insuffisance. Dans le cadre du Conseil de l'Europe, je pense que le moment est arrivé de compléter le système, en prêtant l'attention qu'ils méritent aux droits fondamentaux de la personne humaine dans le domaine économique, social et culturel ainsi qu'aux droits des étrangers — particulièrement des travailleurs migrants — dans le but de promouvoir l'égalité de traitement pour ne pas mentionner la lutte contre le racisme et la xénophobie.

Nous devons essayer d'atteindre ces objectifs sans surcharger de manière excessive les mécanismes de protection qui existent actuellement et qui sont victimes, d'une certaine manière, de leur succès. Il faudra donc veiller à les renforcer et à activer la procédure.

En perfectionnant de façon permanente le système de garantie des droits de l'homme dans le cadre européen, les pays membres du Conseil de l'Europe auront plus que jamais le droit de promouvoir le respect des droits de l'homme dans toutes les parties du monde. Je pense en particulier à la tâche réalisée par nos pays au sein des organismes des Nations Unies pour lutter contre des faits infamants tels que la torture, la disparition forcée des personnes ou l'exploitation du travail d'enfants.

Si la liberté et la démocratie doivent être garanties, elles doivent aussi être défendues. Nous ne devons pas oublier que la démocratie est, malheureusement, encore une exception dans notre monde. C'est précisément parce que nos pays sont des pays libres et ouverts, qu'ils sont particulièrement exposés aux attaques de ceux qui profitent de cette liberté pour porter atteinte à la démocratie. Il n'y a pas d'attentat plus grave contre la liberté et la démocratie que la violence, de quelque origine qu'elle soit, même si elle se réclame de prétendues justifications politiques. L'Espagne sait très bien ce que sont les menaces contre la liberté. C'est parce que nous l'avons recouvrée depuis peu de temps que nous nous y attachons et, pendant ce court laps de temps, nous avons dû faire face, sans peur et fermement, aux attaques des liberticides de l'un et l'autre extrême.

J'estime comme Octavio Paz qu'il ne faut pas succomber à la lâcheté, qu'il faut défendre la démocratie et pas seulement la garantir, mais aussi qu'il faut la défendre pour la promouvoir.

Le Conseil de l'Europe a également été particulièrement sensible à cette menace et a su lui répondre, comme le prouve l'adoption en 1977 de la Convention européenne pour la répression du terrorisme, qui a été ratifiée par treize Etats parmi lesquels l'Espagne. Malheureusement ce ne fut pas suffisant, comme l'a reconnu cette Assemblée lorsqu'elle convoqua en 1980 la Conférence parlementaire sur la défense de la démocratie contre le terrorisme en Europe.

Votre Assemblée, se faisant écho de la préoccupation ressentie par les peuples européens, a indiqué en de nombreuses occasions qu'une plus grande coopération européenne dans la lutte contre le terrorisme est indispensable. N'oublions pas que toute attaque contre les institutions démocratiques de l'un de nos pays constitue également une attaque contre le système démocratique dans son ensemble. Que personne ne pense que l'on peut éviter ce fléau en se maintenant en marge : cet égoïsme aveugle ne lui permettra pas d'éviter finalement les coups de la violence terroriste. Il est donc indispensable que les pays démocratiques d'Europe occidentale répondent à cette menace commune par une action ferme, concertée et solidaire.

(Applaudissements)

Les représentants des peuples européens, c'est-à-dire vous, se sont déjà prononcés. Il appartient maintenant aux gouvernements de relever ce défi et une réponse partielle, timide ou purement technique ne sera pas suffisante. Je pense que ce phénomène exige une réflexion collective au plus haut niveau politique. Le Gouvernement espagnol, pour sa part, y est disposé et je l'ai indiqué à plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe.

Mon intention est de continuer à insister sur la nécessité d'une telle réflexion jusqu'à ce que tout le monde en soit intimement convaincu.

La meilleure façon de garantir et de défendre la démocratie consiste finalement à la promouvoir, l'étendre et l'approfondir continuellement. Cela signifie que la démocratie doit imprégner tous les aspects de la vie sociale. La démocratie ne consiste pas seulement à élire tous les quatre ou cinq ans un parlement et un gouvernement, bien que cela soit certainement de la plus haute importance. La démocratie est un mode de vie qui se manifeste à l'école, à l'université, dans les associations civiques et professionnelles, sur les lieux de travail, dans les municipalités et les régions. En définitive, il s'agit d'obtenir la pleine participation du citoyen à la vie de la collectivité.

A cet égard, je voudrais attirer l'attention sur trois domaines dans lesquels l'activité du Conseil de l'Europe s'est manifestée de façon particulière et qui représentent également un intérêt tout particulier pour notre pays. En premier lieu, la démocratie locale, la base historique de toute démocratie. Comme dans tant d'autres

domaines, le Conseil de l'Europe a ouvert une nouvelle voie en promouvant le dialogue au niveau européen entre les municipalités et les régions, par la création de la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe.

L'Espagne, qui vit intensément son processus d'autonomie locale et régionale, participe très activement aux travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine. D'une façon concrète, nous souhaiterions que la charte européenne de l'autonomie locale actuellement en préparation sous les auspices du Conseil devienne réalité prochainement.

La liberté et la démocratie, comme il a été remarqué, sont avant tout dans l'esprit des hommes. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que le Conseil de l'Europe se soit attaché à promouvoir l'éducation et la culture, ainsi que le rôle que, dans ce domaine, jouent les moyens de communication. L'idée d'élitisme étant dépassée, le Conseil de l'Europe a été conduit à promouvoir des notions telles que « démocratie culturelle » et « sport pour tous », qui ont eu une grande influence dans tous nos pays. Nous ne pouvons qu'encourager le Conseil à persévérer dans cette voie, en s'efforçant que ses travaux dans ce domaine ne se limitent pas à des réunions d'experts ou de spécialistes mais laissent le premier rôle à ceux qui créent et vivent la culture dans toutes ses manifestations.

Finalement, je ne voudrais pas que nous oublions que le futur de la démocratie réside dans la jeunesse. Si la jeunesse ne trouve pas dans le système démocratique les réponses à ses problèmes, ses angoisses et ses aspirations, nous courons le risque grave que les jeunes cherchent d'autres alternatives. Je suis particulièrement préoccupé par le fait qu'aujourd'hui, en raison de la crise économique, de nombreux jeunes ne trouvent pas de travail lorsqu'ils terminent leurs études. On calcule qu'il y a actuellement entre 8 et 9 millions de jeunes sans travail dans les pays membres du Conseil de l'Europe. Il ne s'agit pas seulement d'un problème économique et social, c'est également un problème politique et de la plus haute importance. Nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de rester les bras croisés.

J'ai reçu récemment une lettre qui m'était adressée par une organisation syndicale de jeunes, suggérant que les gouvernements européens se réunissent pour traiter conjointement du problème du chômage des jeunes et tenter de trouver des voies de solution de façon concertée. C'est un défi qui nous est lancé alors que dans un an, l'on va célébrer l'Année internationale de la jeunesse. Je désire indiquer qu'en ce qui me concerne, je suis disposé à soutenir cette suggestion et appuyer l'organisation d'une conférence intergouvernementale européenne sur le chômage des jeunes, qui pourrait être préparée avec la participation du Conseil de l'Europe et d'autres institutions européennes compétentes en la matière.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, à partir de la seconde guerre mondiale, la position de l'Europe dans le monde s'est transformée de façon radicale. Alors qu'elle était un centre inspirant les relations internationales, l'Europe est devenue le terrain de rivalités entre les deux superpuissances. Dans les décennies qui suivent la seconde guerre mondiale, ce processus se complète avec l'émancipation progressive des peuples du tiers monde qui jusqu'alors subissaient la domination coloniale de plusieurs pays européens.

Tous ces éléments font de l'« eurocentrisme », qui prévalait jusqu'aux premières années de ce siècle, que l'histoire soit passée, comme le disait Toynbee, à une orientation mondiale. Les Européens doivent ajuster leur comportement à cette véritable révolution des relations internationales. C'est la signification profonde de la longue marche vers l'intégration européenne considérée comme unique façon de répondre de manière adéquate au défi que les circonstances nouvelles présentent en vue de la survie de l'Europe comme acteur de la politique internationale.

Il est indispensable de comprendre — et tout le monde ne l'a pas admis — que l'unité européenne ne peut se faire vers l'intérieur mais doit aussi se faire vers l'extérieur. La vocation historique de l'Europe consiste précisément à se tourner vers le monde. L'Europe n'a jamais été un « empire du milieu », fermé et autosuffisant, comme le fut la Chine. Toute tentative de construire une Europe égoïste et renfermée, non seulement ne servirait pas les intérêts authentiques des Européens mais serait irrémédiablement vouée à l'échec.

Il faut cependant reconnaître que jusqu'à présent, les efforts visant à la construction de l'Europe n'ont pas suffisamment tenu compte de ce facteur, peut-être parce que l'on considérait que, dans une première phase, il était indispensable de mettre l'accent sur le resserrement des liens entre les pays européens. Peut-être aussi parce qu'a joué le vieux mécanisme du repli qui suit l'échec de l'entreprise impériale que les Espagnols connaissent bien en raison de leur histoire. Mais le fait est que, aujourd'hui, l'Europe continue à être obsédée dans une large mesure par ses propres problèmes. C'est une situation qu'il est nécessaire et urgent de corriger.

Cet objectif ne peut être obtenu par chacun des pays européens de manière isolée. Séparément, nous n'avons pas la capacité suffisante pour entreprendre un projet d'une aussi grande envergure. Chacun de nous peut apporter une expérience, des relations, un intérêt particulier pour l'une ou l'autre zone géographique. Et ce n'est que tous ensemble que nous serons capables d'affronter la reconstruction des relations entre l'Europe et le reste du monde.

Dans cette tâche, il faut donc déterminer le rôle qui correspond aux institutions européennes, tant aux Communautés qu'au Conseil de l'Europe. En ce qui concerne le Conseil, il faut reconnaître qu'en dépit des efforts de certains, ni l'Assemblée, ni le Comité des Ministres ne se sont occupés suffisamment de cette dimension. Cependant, le Conseil de l'Europe réunit des potentialités évidentes. En premier lieu, parce qu'il réunit vingt et un Etats qui représentent aussi bien les pays d'Europe du Nord que du Sud, centraux que périphériques, atlantiques que neutres et non alignés. Mais aussi parce que la raison principale de l'existence du Conseil de l'Europe réside dans la défense et la promotion des droits de l'homme et de la démocratie; c'est là sa bannière et sa mission et cela doit également constituer le message que les Européens peuvent transmettre de manière convaincante à tous les coins de la terre.

Si nous regardons autour de nous lorsque nous considérons la relation existant entre l'Europe et le monde, la première chose que nous constatons est que l'Europe d'aujourd'hui est une Europe incomplète, une Europe amputée. Ce fait est un élément des réalités politiques surgies de la seconde guerre mondiale. En tant que tel, nous devons l'accepter mais nous ne pouvons pas nous sentir satisfaits. C'est pour cela qu'il est nécessaire de maintenir, face à tous les contretemps, les voies de dialogue et de coopération qui se sont ouvert un chemin si difficilement ces dernières années. Mon pays en est conscient, lui qui fit ce qu'il put pour contribuer au succès de la réunion de Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Aujourd'hui, l'ouverture à Stockholm de la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et du désarmement en Europe nous permet de formuler des espoirs concernant le maintien des voies de dialogue et, plus encore, l'adoption de mesures effectives pour accroître la confiance et la sécurité dont tous les peuples européens ont tant besoin.

Le Conseil de l'Europe a également un rôle à jouer dans cette tâche comme l'a bien compris votre Assemblée en étudiant de façon permanente la situation dans les pays européens non membres et nos relations avec eux. Je pense que, avec de l'imagination, l'on pourrait créer des mécanismes pragmatiques et flexibles permettant aux Etats européens non membres — et je pense en premier lieu à la Finlande et à la Yougoslavie — de participer de manière plus intense aux activités concrètes de notre Organisation.

La seconde zone d'intérêt est constituée par les pays qui, avec les nôtres, font partie de l'OCDE: c'est-à-dire, les autres Etats industrialisés d'économie de marché qui partagent avec nous des modes de vie et d'organisation politique. Je crois que les conséquences de la crise économique nous affectent tous, bien qu'avec une intensité différente, et, si l'on va plus loin, que nous devons tous relever les défis de la société postindustrielle. La recherche d'une coordination avec eux dans les chapitres fondamentaux de notre organisation sociale me paraît de la plus haute importance. C'est à cela que se consacra la Conférence de Strasbourg que votre Assemblée convoqua il y a quelques mois, avec l'inspiration qui l'a tant de fois caractérisée. Je souhaite profiter de cette occasion pour rendre hommage à celui qui fut le grand promoteur de cette idée, votre prédécesseur à la présidence, Monsieur le Président, mon compatriote, M. José Maria de Areilza.

Si ces tâches sont des plus importantes, il n'en est aucune qui surpasse celle de promouvoir le rapprochement

entre l'Europe occidentale et ce que l'on appelle de façon conventionnelle le tiers monde. Il s'agit d'un vaste ensemble de pays, différents les uns des autres, dans lesquels vivent les deux tiers de l'humanité. Ce sont des zones du monde où, dans le passé, l'Europe exerça sa prépondérance et même sa domination. Une fois le colonialisme éliminé, l'Europe doit chercher une nouvelle manière de se rapprocher de ces pays. En effet, ces peuples ont également besoin de nous. Ils réclament notre présence pour ne pas se voir enfermés dans la stricte dialectique de la bipolarité.

Vous comprendrez aisément que dans l'ensemble extrêmement varié constitué par le tiers monde, je fasse spécialement allusion, en tant qu'Espagnol, à l'Amérique latine ou comme nous l'appelons à l'*Iberoamerica*. Si pour nous ce continent représente quelque chose de très proche, nous espérons que l'Amérique soit aussi pour vous le « nom d'une espérance humaine » comme le disait Alfonso Reyes.

Malheureusement, l'Amérique latine est actuellement affectée par de nombreux problèmes qui dépassent sa capacité propre pour y apporter des solutions sans aucune forme d'aide extérieure. Il suffit de citer la croissance démographique non contrôlée, le problème asphyxiant de la dette extérieure et la lutte pour trouver des solutions pacifiques et démocratiques aux régimes autoritaires.

En particulier, la tension et la violence en Amérique latine constituent une menace constante pour la paix. L'Espagne a appuyé sans réserves les efforts du groupe de Contadora dans la recherche d'une solution politique et négociée à la crise de la région. L'Europe ne peut rester étrangère à cette situation, elle doit faire entendre sa voix et prêter son aide de façon concrète pour que ces peuples émergent de la souffrance dans laquelle ils sont plongés. (Applaudissements)

Par contre, une note d'espoir nous vient de l'extrémité sud du continent. Au cours des derniers mois, un pays aussi important que l'Argentine a réussi à réinstaurer la démocratie de manière pacifique. Ayons l'espoir que d'autres pays d'Amérique latine, particulièrement dans le cône Sud, suivent prochainement le même chemin.

L'Europe doit montrer sa solidarité avec les peuples d'Amérique latine dans leur lutte pour la liberté, la démocratie et le développement socio-économique. Il est important pour l'Amérique latine que l'Europe connaisse ses problèmes. Je souhaiterais, par exemple, que des représentants des forces démocratiques d'Amérique latine, au gouvernement ou dans l'opposition, puissent venir devant cette Assemblée ou devant le Parlement européen pour exposer, directement et sans intermédiaires, leurs désirs et leurs aspirations. Cela doit être le premier pas. D'autres devront le suivre, et, particulièrement, celui au cours duquel l'Europe ferait un effort plus grand, non pour condamner simplement les dictatures mais pour aider les démocraties de manière efficace.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, aux portes de l'année 1984, marquée par le titre du célèbre roman de George Orwell, une espèce de pessimisme fataliste se répand dans nos sociétés. Beaucoup voient déjà parmi nous ce monde déshumanisé et sans âme face à l'omniprésence de la technologie mise au service du pouvoir absolu quand ce n'est pas la menace de la destruction totale en cas de rupture de ce qu'on appelle de manière significative « l'équilibre de la terreur ».

Je pense cependant que, plus qu'une prophétie, Orwell nous a transmis un avertissement sous forme de parabole et nous a décrit un cauchemar pour nous éloigner de lui à tout prix.

Pour ma part, je souhaite réitérer ici ma foi et ma confiance en l'homme et en sa capacité pour édifier un monde meilleur. C'est à nous qu'il appartient de consolider une Europe réellement libre et prospère, dans laquelle les progrès technologiques seront au service de tous dans une fraternité solidaire. Le Conseil de l'Europe travaille dans ce sens. Il pourra compter, dans cette noble tâche, sur notre participation enthousiaste. Je vous remercie, Monsieur le Président. (Vifs applaudissements)